

FAITS DIVERS

Alertez-nous : 069/889631

5 personnes ont trouvé la mort sur les routes de Wallonie picarde depuis le début de l'année.

l'avenir.net

La carte sur www.lavenir.net/pointsnoirs

EN BREF

◆ TOURNAI

Pendant qu'il dormait dans le salon...

Dans la nuit de mercredi à jeudi, entre 1h10 et 2h20, rue du Ballon, l'occupant des lieux dormait dans son salon quand les auteurs ont pénétré dans l'habitation par la porte d'entrée fermée mais non verrouillée. Ils ont emporté le portefeuille de la victime, son GSM, son scooter et son casque.

◆ BON-SECOURS

Vol dans habitation

Mercredi, entre 20 et 22h30, rue de Blaton, les auteurs se sont présentés au niveau de l'habitation et se sont dirigés vers une fenêtre latérale qu'ils ont forcée en donnant des coups. Le barillet est complètement tordu. Ils ont ensuite fouillé les meubles dans le living, le bureau et la chambre. Ils ont dérobé un MacBook, un iMac, une montre Raidillon...

◆ PÉRUWELZ

Une personne surprise

Mercredi, vers 21h47, rue Victor Cretteur, la victime a entendu du bruit lorsque les auteurs ont essayé d'entrer chez elle par la fenêtre. En passant à côté de la porte vitrée de son entrée, il constate la présence d'une personne avec une casquette grise. Cette dernière a pris la fuite.

◆ MOUSCRON

Une dame renversée

Un accident de la circulation s'est produit, ce jeudi après-midi, au carrefour des rues des Moulins et du Sapin vert. Une dame a été renversée sur le passage pour piéton.

◆ POPUELLE

Perte de chargement

Le balisage est intervenu sur l'autoroute E429, jeudi en début d'après-midi. En cause, la nécessité d'un nettoyage de la route après une perte de cailloux sur plusieurs dizaines de mètres dans le sens Bruxelles-Tournai.

GRANDMETZ

Ceci n'est pas une décharge...

En bordure de l'ancienne ligne 86, près du château de Grandmetz, c'est un spectacle désolant qui s'offre à la vue des promeneurs.

● Pierre-Laurent CUVELIER

Les dépôts sauvages n'ont pas de frontières... Plusieurs membres des collectifs « Leuze-en-Transition » et des « Marcheurs du mercredi », qui veillent notamment à la propreté des sentiers, en ont fait l'amère constatation voici un mois.

C'est en sillonnant la région leuzoise et des Collines qu'ils ont découvert une succession de dépôts sauvages à Grandmetz, le long d'un chemin de remembrement. Sur ce sentier bordant l'ancienne ligne de chemin de fer (L86), à hauteur de la rue Alphonse Lenoir, des amas relativement importants de briquillons et autres déchets inertes sont visibles en plusieurs endroits. « Un spectacle désolant », soupire Georges Mariage, qui habite à Hacquegnies et est membre du groupe des Marcheurs du mercredi.

Loin d'être anodin également, des plaques d'Eternit, dont on connaît les risques liés à la présence d'amiante, ont été abandonnées un peu plus loin sur le chemin. De toute évidence, ce ou les auteurs de ces incivilités n'en sont pas à leur coup d'essai puisque de nouveaux dépôts ont été repérés ces derniers jours.

« On se sent totalement dépourvus



Comme d'autres marcheurs, Georges Mariage déplore que les abords de ce sentier soient ainsi souillés par des dépôts sauvages.



mais il faut que ça s'arrête car cela dépasse l'entendement. Et au final, si l'on ne trouve pas le responsable, c'est le citoyen qui va devoir payer pour l'évacuation des déchets », précise à juste titre le Frasnais Georges Mariage.

Au vu de la quantité de déchets inertes déversés à cet endroit, il ne fait pas l'ombre d'un doute que le fautif devait être bien équipé pour le transport. Une chose est sûre aussi, il a pu opé-

rer à l'abri des regards, le chemin de remembrement étant dissimulé sous une imposante végétation un peu à l'écart de la rue Alphonse Lenoir.

C'est une nouvelle fois triste de devoir le rappeler mais ces comportements infractionnels sont passibles d'une amende administrative. Dans l'article 181 du règlement général de police, il est en effet spécifié que le con-

trevenant s'expose à une amende comprise entre 50 € et 100 000 €.

Alertée des faits, la Ville de Leuze est intervenue hier matin auprès du service propreté-environnement pour que le nécessaire soit fait. Avec l'espoir de pouvoir retrouver le responsable de ces infractions.

L'administration communale encourage par ailleurs les citoyens, lorsqu'ils constatent des incivilités, à le signaler. ■

Que d'herbes folles à Tournai

À Tournai, c'est au chemin de fer industriel qu'un « collectif de riverains mécontents » tire la sonnette d'alarme. A la rue de la Paix, sur le site jouxtant l'ancienne usine Meura, les personnes nous indiquent que « la menace n'est pas extraterrestre mais bien terrestre. Le lieu est totalement laissé à l'abandon, à tel point que les multiples variétés de mauvaises herbes et de ronces qui y poussent se retrouvent à présent dans les jardins mitoyens ».

Et se demandent : « A qui incombe le nettoyage de ce terrain ? » ■



Le chemin de fer industriel jouxtant l'ancienne usine Meura voit la végétation pousser anarchiquement. Elle commence à s'inviter dans les jardins.